



Formulaire de demande du statut aidant

Vu le Statut Etudiant Aidant approuvé en CFVU du 17 juin 2025.

Critères d'éligibilité

- 1) Le statut aidant est susceptible d'être attribué à tout étudiant inscrit à l'Université de Montpellier en formation initiale dans un diplôme national.
- 2) Les étudiants souhaitant prétendre au statut d'aidant doivent : venir en aide à un membre de leur entourage proche qui est en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, à une situation de handicap, à une maladie chronique ou invalidante de manière régulière et fréquente et à titre non professionnel pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.
- 3) Le proche aidé peut être : une personne de la famille de l'étudiant (ascendant, descendant, frère, sœur, conjoint, etc.), son concubin ou son partenaire de PACS.

Demande de statut aidant(e) :

☐ Première demande

☐ Renouvellement

NOM et Prénom :

Numéro d'étudiant(e) :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Formation à l'Université de Montpellier :

☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 ☐ Licence Professionnelle ☐ M1 ☐ M2

☐ BUT ☐ Diplôme d'ingénieur ☐ Doctorat ☐ Filières de santé ☐ Autre :

Faculté, Ecole, Institut :

Intitulé exact de la formation :

Identité du proche aidé :

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Lien familial avec l'aidant :

Joindre obligatoirement à toute candidature au statut proche aidant :

- Une attestation venant d'un médecin généraliste ou d'un spécialiste mentionnant le besoin d'aide humaine du proche aidé et précisant que vous lui apportez votre aide ;
- Une notification CDAPH de la personne aidée en situation de handicap mentionnant son besoin d'aide humaine ;
- Un document officiel justifiant des liens familiaux (livret de famille, acte de mariage, PACS...).

Fait à _____, le _____

Signature de l'étudiant(e)	Date de la décision :	Signature du représentant de l'UEI
	<u>Décision de l'UFR, École ou Institut</u> ☐ Favorable ☐ Défavorable	